

Chers parents, bonjour,

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025 SE PRÉPARE DÈS DÉBUT JUIN ! – INSCRIPTION TRANSPORTS

La Métropole Aix-Marseille-Provence facilite vos démarches et met à votre disposition un site internet dédié à l'inscription aux transports scolaires pour la rentrée 2024-2025.

Connectez-vous à partir du 17 juin

Sur www.lametropolemobilite.fr – Rubrique "Le transport scolaire "

- Si vous inscrivez votre enfant pour la première fois, connectez-vous et laissez-vous guider. Une fois votre inscription validée par le service Administration scolaire de la Métropole, une carte de transport personnelle chargée de l'abonnement choisi sera envoyée à votre domicile.
- Si votre enfant était inscrit aux transports scolaires l'année dernière, un courriel vous sera adressé mi-juin par le service Administration scolaire de la Métropole pour vous communiquer le numéro de dossier personnel de votre enfant. Ce numéro de dossier vous permettra d'accéder à son compte personnel pour renouveler l'abonnement. Une fois votre inscription validée, l'abonnement sera rechargé à distance sur la carte. Votre enfant l'activera lors de la première validation de sa carte sur nos réseaux.

Pour vous assurer que l'abonnement soit chargé sur la carte de transport de votre enfant avant la rentrée scolaire, faites votre inscription en ligne **avant le 15 août 2024**.

Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous inscrire par internet :

Envoyez un mail à transports.scolaires@ampmetropole.fr

Appelez le **0800 713 137** (service et appel gratuits) pour connaître le lieu d'inscription le plus proche de chez vous.

- Lundi au vendredi : 7h-19h (sans interruption)
- Samedi : 8h30-19h (sans interruption)
- Dimanche et jours fériés : 8h30-12h30 et 13h-18h

INFORMATION - LE PASS MÉTROPOLE SCOLAIRE

POUR QUI ?

Enfants et adolescents scolarisés de la maternelle à la Terminale et résidant sur le territoire métropolitain.

DES FORMULES PERSONNALISÉES

Le Pass Métropole Scolaire est disponible en deux formules suivant les besoins de déplacements de votre enfant :

- Accès à tous les réseaux de transport publics métropolitains **hors réseau RTM** (bus, métro, tramway sur Marseille et Septèmes-les-Vallons) > **60 €**
- Accès à tous les réseaux métropolitains **y compris le réseau RTM** (bus, métro, tramway sur Marseille et Septèmes-les-Vallons) > **220 €**

Le tarif indiqué sur le site lors de votre inscription tient compte automatiquement de votre situation particulière (boursier, bénéficiaire de la Complémentaire santé solidaire, famille nombreuse, prise en charge communale).

UNE OFFRE DE TRANSPORT COMPLÈTE

Quel que soit l'abonnement choisi, le Pass Métropole Scolaire permet :

- de circuler tous les jours de la semaine y compris le week-end,
- de circuler tous les jours de l'année y compris pendant les vacances scolaires et d'été,
- de bénéficier des circuits spécifiques scolaires et des lignes régulières des réseaux urbains et interurbains métropolitains.

UNE DURÉE OPTIMALE

Le Pass Métropole Scolaire est **valable un an**, à partir de la première validation du titre de transport.

⚠ Les élèves de Terminale qui changent de statut à la rentrée 2024-2025 ne seront plus éligibles au Pass Métropole Scolaire. Ils pourront bénéficier des offres dédiées aux étudiants.

S'ils sont en classe préparatoire, en BTS, apprenti ou en service civique, ils bénéficient des tarifs étudiants même si la formation se déroule au sein d'un établissement scolaire (lycée ou collège).

>> Pour découvrir et souscrire à ces offres, rendez-vous dans une Boutique La Métropole Mobilité (Points de conseils et de vente sur www.lametropolemobilite.fr).

En inscrivant votre enfant aux transports scolaires, comme de nombreux parents, vous contribuez activement à :

- Rendre votre enfant autonome dans ses déplacements, d'aujourd'hui et de demain
- Préserver votre environnement
- Fluidifier la mobilité sur votre territoire

Nous vous remercions de cet acte d'engagement citoyen.

La Métropole Aix-Marseille-Provence